



Comité de projet de la Ferme éolienne des Trévis

Commune de Saint-Paul-du-Bois

Yann RICORDEL

Lucas CHARRON

Mathieu RENAULT

– Chargé de Concertation

– Chef de projets éolien

– Chargé d'études





| Sommaire

01 CONTEXTE ÉNERGÉTIQUE

02 DESCRIPTION DU PROJET

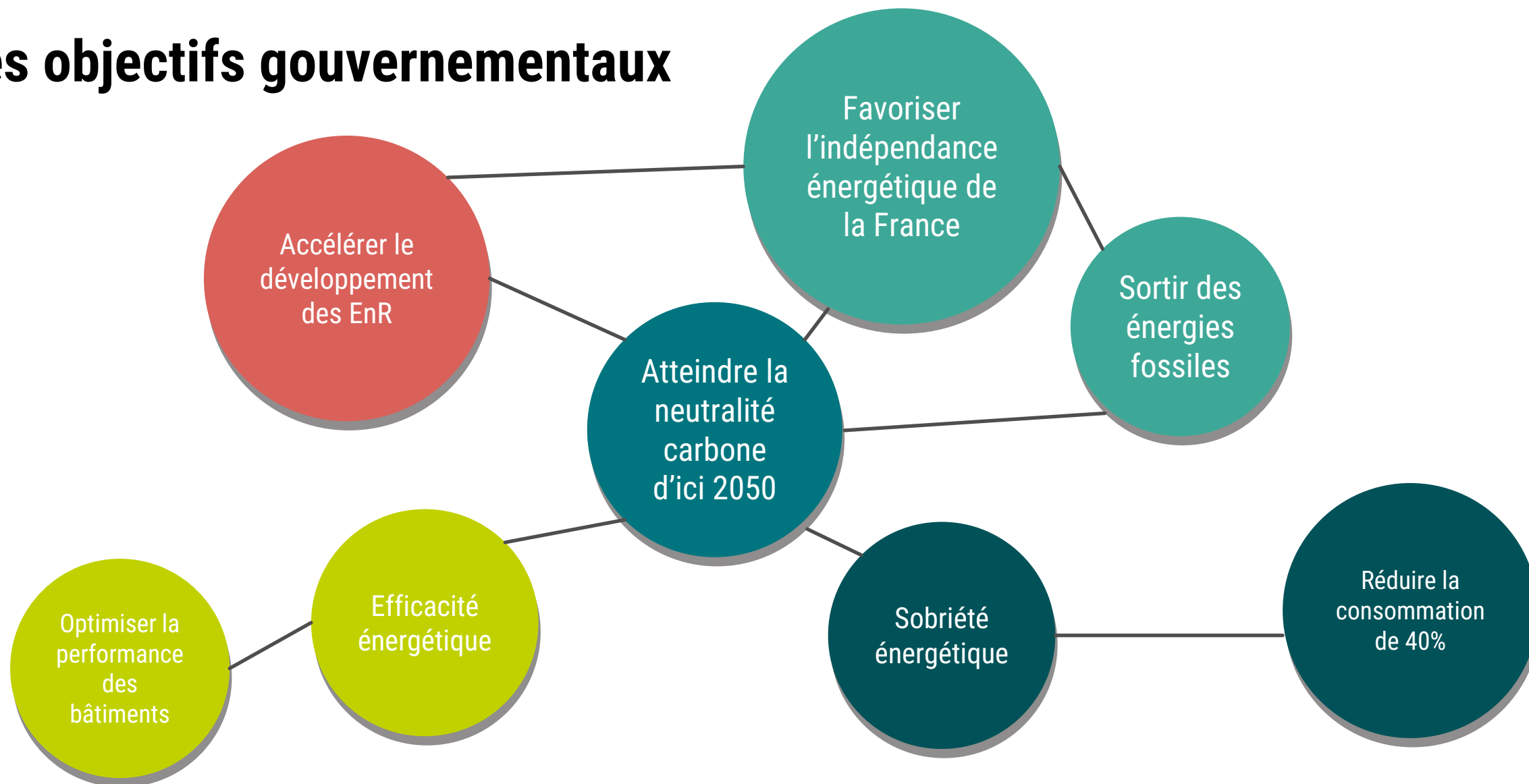
03 VOTRE INTERLOCUTEUR

04 LE COMITE DE PROJET

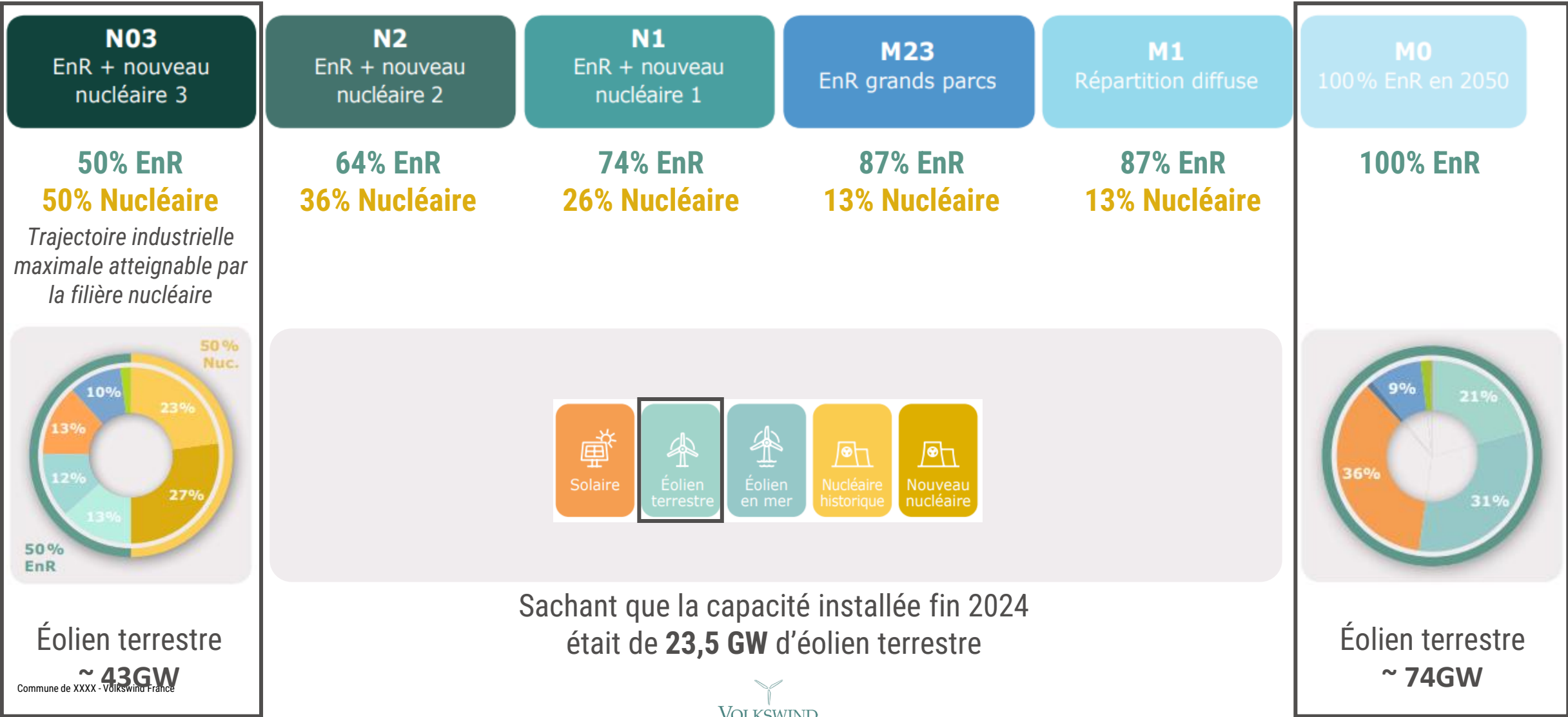


01 Contexte énergétique

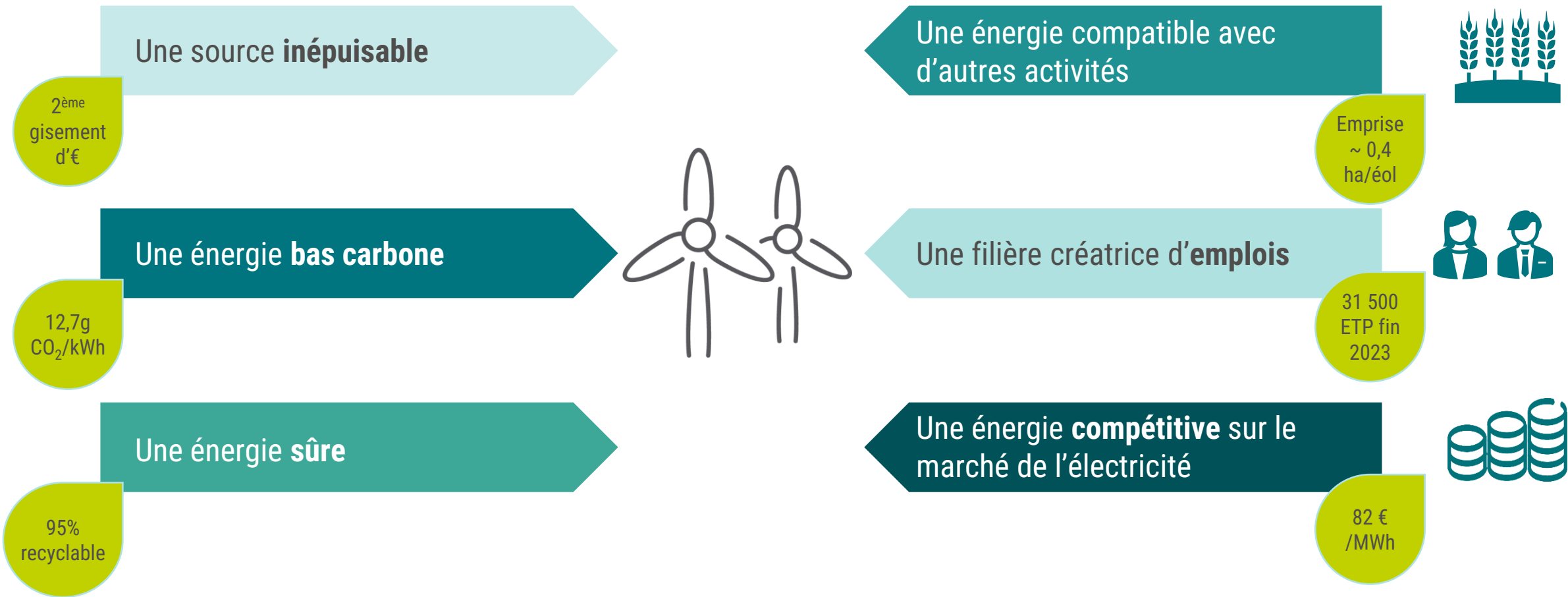
Les objectifs gouvernementaux



On a besoin des EnR ! (Les futurs énergétiques 2050 – RTE)



Les atouts de l'éolien



Bilan et objectifs en région



En Pays de la Loire,

1 380 MW installés au 30/06/2024

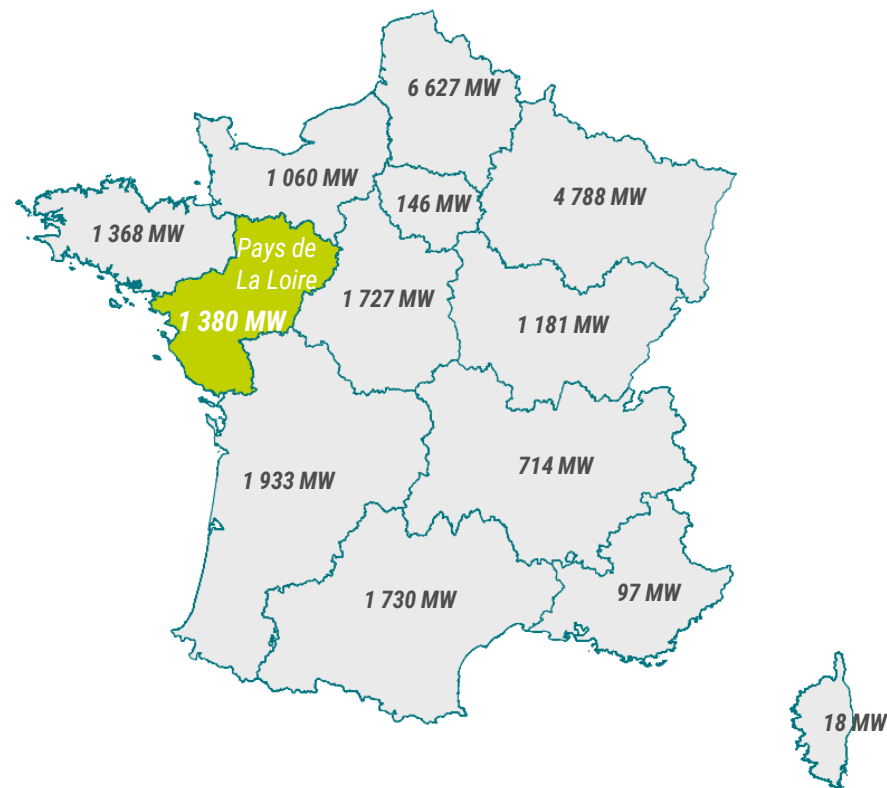
La production éolienne en 2024 était d'environ **2,5 TWh**

(Source : Registre national des installations de production et de stockage d'électricité au 31/12/2024)

L'objectif régional retranscrit dans le SRADDET est de :

✎ **4,5 TWh** pour 2030

✎ **6 TWh** pour 2050

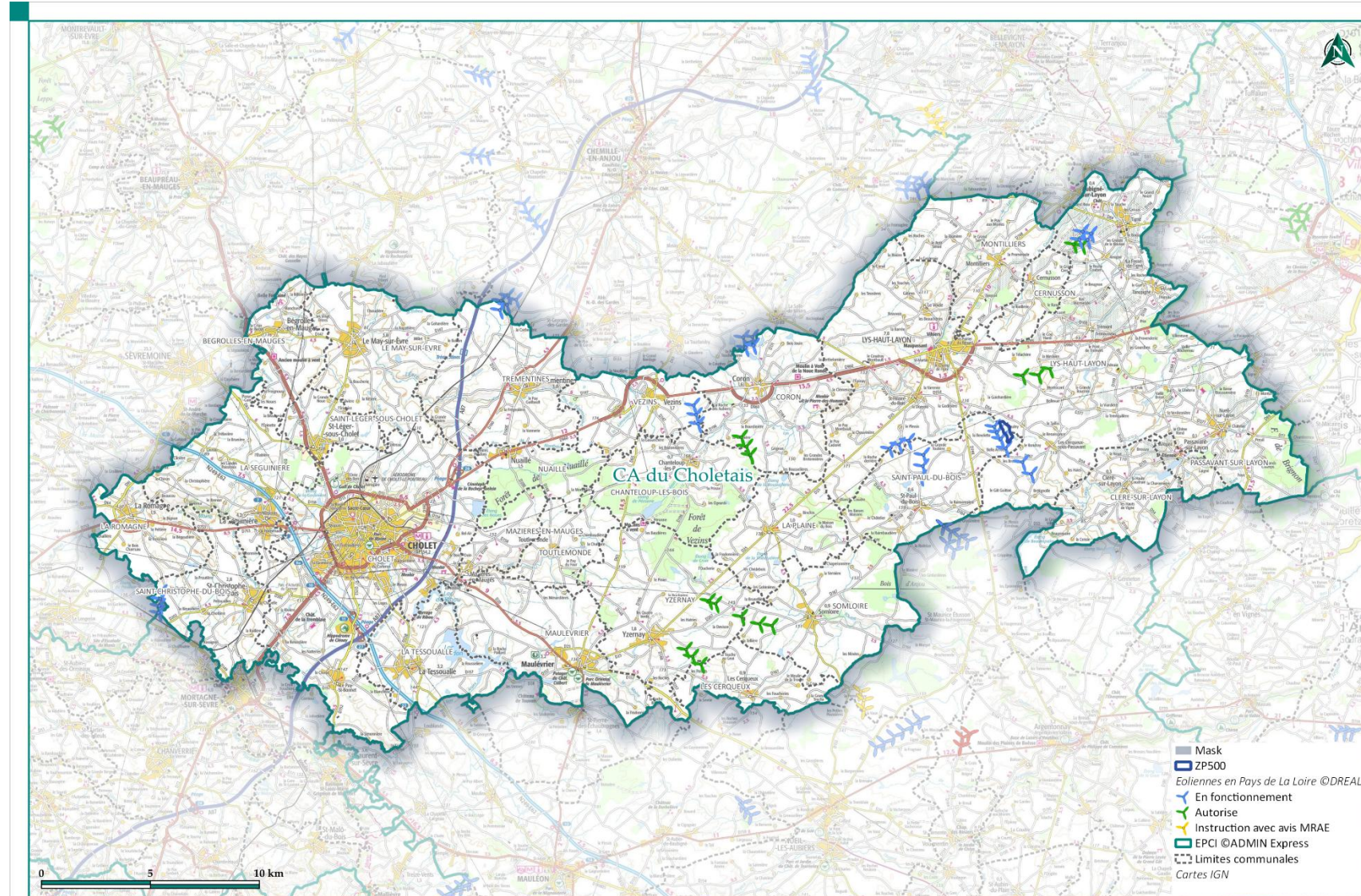


Puissance installée au 30/06/2024*

Source : *Ministère de la Transition écologique, « Tableau de bord de l'éolien, deuxième trimestre 2024 », août 2024

L'éolien sur le territoire

- 5 parcs en exploitation
- 4 parcs autorisés



Source: openservices.enedis.fr/bilan-de-mon-territoire (chiffres année 2023)

Bilan électrique du territoire

EPCI:

⚡ RATIO DE PRODUCTION / CONSOMMATION

2023 Évolution sur 5 ans

173 186 MWh produits ⓘ

654 365 MWh consommés ⓘ

Soit un ratio de
26,5 %

La consommation de votre territoire est donc **3,8 fois supérieure** à la production électrique locale.

(hors productions nucléaire, éolienne off-shore et thermique non renouvelable raccordées au réseau exploité par RTE)

Consommation par secteur

654 365 MWh consommés au total ⓘ

Industrie	Résidentiel	Tertiaire	Agriculture	Inconnu
37,8 %	32,3 %	26,5 %	3,3 %	0,1 %
247 488,4	211 671,6	173 297,1	21 503,7	404,4



PRODUCTION

C'est la quantité d'énergie produite et injectée sur le réseau public d'électricité. Elle s'apparente à un volume et se mesure en kilowatts heures (kWh).
1 MWh = 1 000 kWh.

173 186 MWh produits au total ⓘ
dont renouvelable RTE : **0 MWh**



Éolien	79 %
Photovoltaïque	16 %
dont résidentiels et petits professionnels :	
Bioénergies	5 %

Département:

⚡ RATIO DE PRODUCTION / CONSOMMATION

2023 Évolution sur 5 ans

967 302 MWh produits ⓘ

4 590 995 MWh consommés ⓘ

Soit un ratio de
21,1 %

La consommation de votre territoire est donc **4,7 fois supérieure** à la production électrique locale.

(hors productions nucléaire, éolienne off-shore et thermique non renouvelable raccordées au réseau exploité par RTE)

Consommation par secteur

4 590 995 MWh consommés au total ⓘ

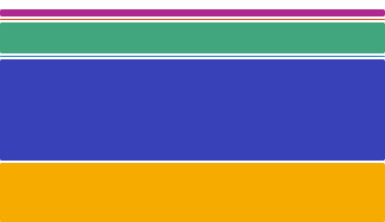
Résidentiel	Tertiaire	Industrie	Agriculture	Inconnu
40,2 %	28,6 %	25,8 %	5,3 %	0,1 %
1 844 107,5	1 312 573,2	1 186 155,6	244 105,9	4 053,0



PRODUCTION

C'est la quantité d'énergie produite et injectée sur le réseau public d'électricité. Elle s'apparente à un volume et se mesure en kilowatts heures (kWh).
1 MWh = 1 000 kWh.

967 302 MWh produits au total ⓘ
dont renouvelable RTE : **0 MWh**



Éolien	50 %
Photovoltaïque	30 %
dont résidentiels et petits professionnels :	
Bioénergies	16 %
dont résidentiels et petits professionnels :	
Autres	4 %

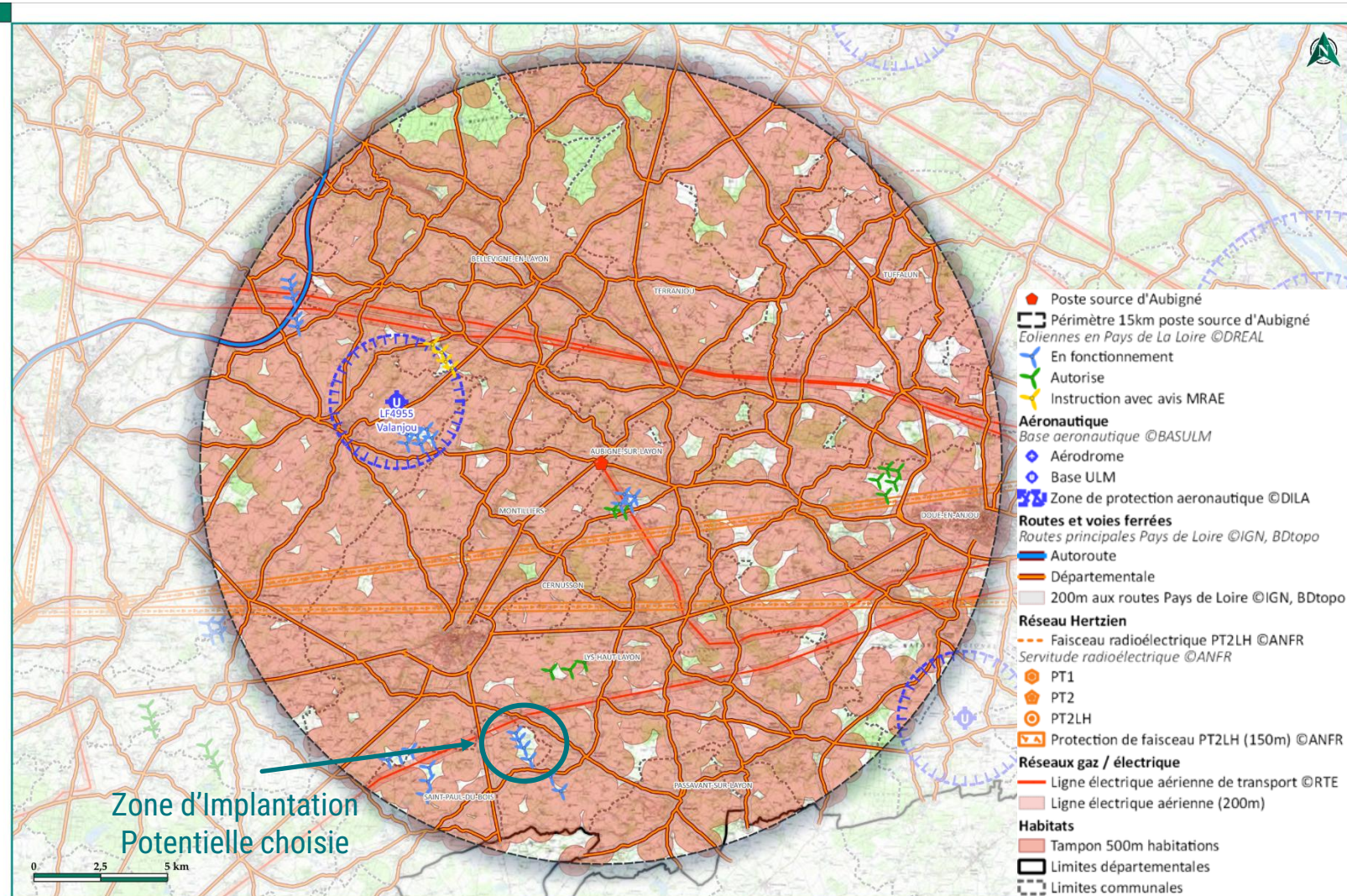


| Questions / Réponses



02 Description du projet

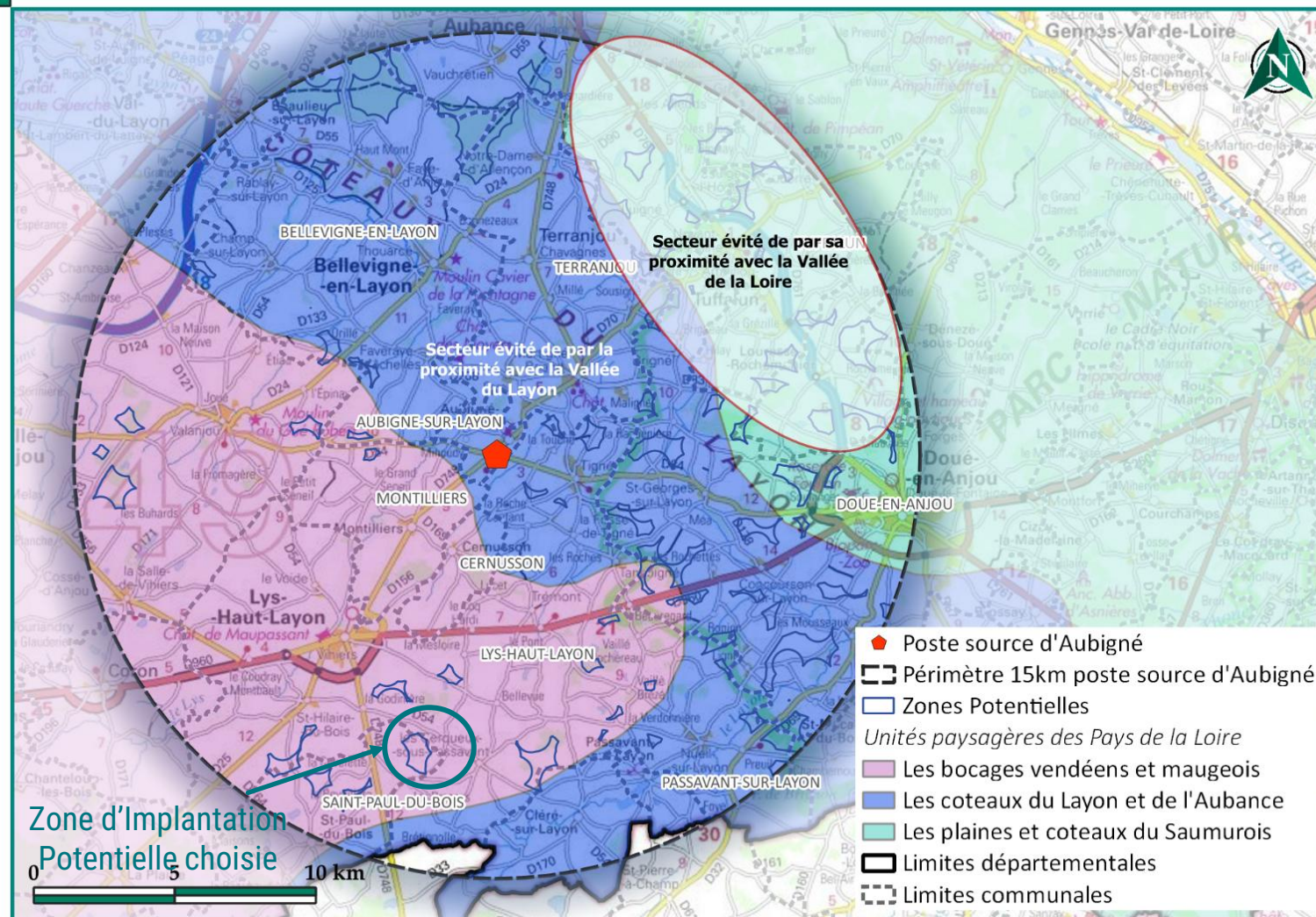
Choix de la localisation du site



Choix de la localisation du site

Qualité de la zone d'implantation potentielle (ZIP) choisies:

- Privilégier les extensions de parcs existants
- Evitement et éloignement avec les secteurs sensibles pour la biodiversité
- Evitement des unités paysagères des coteaux du Layon, de l'Aubance, et du Saumurois (paysage viticole emblématique du département)



Contraintes techniques et urbaines

■ Aviation

Avis favorable des services de l'aviation civile et militaire

■ Parcs éoliens

Eloignement de **300m** avec les parcs en extension géographique

■ Réseau routier

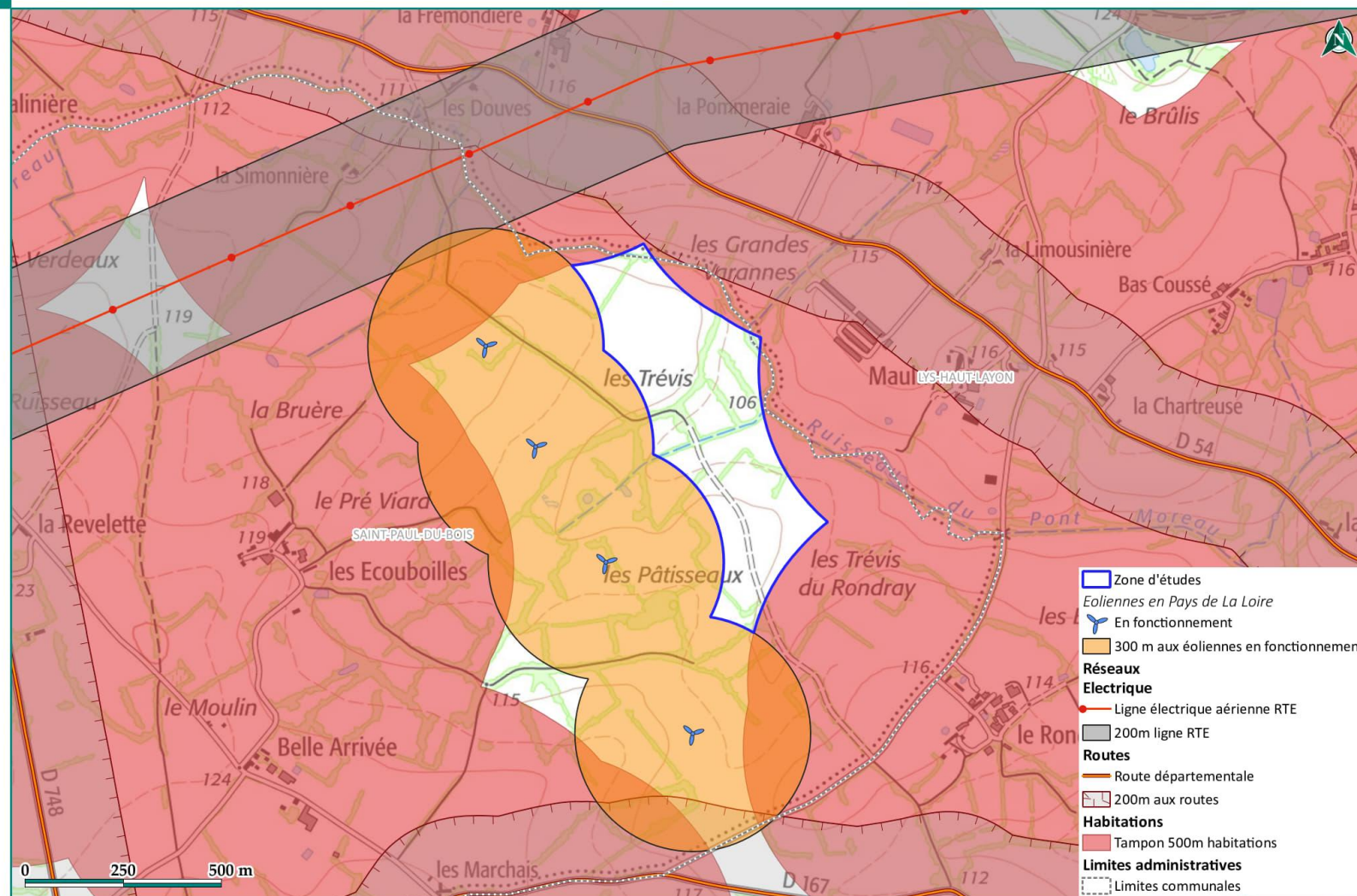
RD54 au nord : éloignement de **+ 200m** avec les routes départementales (règlement voirie du CD49 : pas de surplomb)

■ Réseau électrique

1 ligne RTE au nord : éloignement de **+ 200m** (recommandation RTE : hauteur totale + 5m)

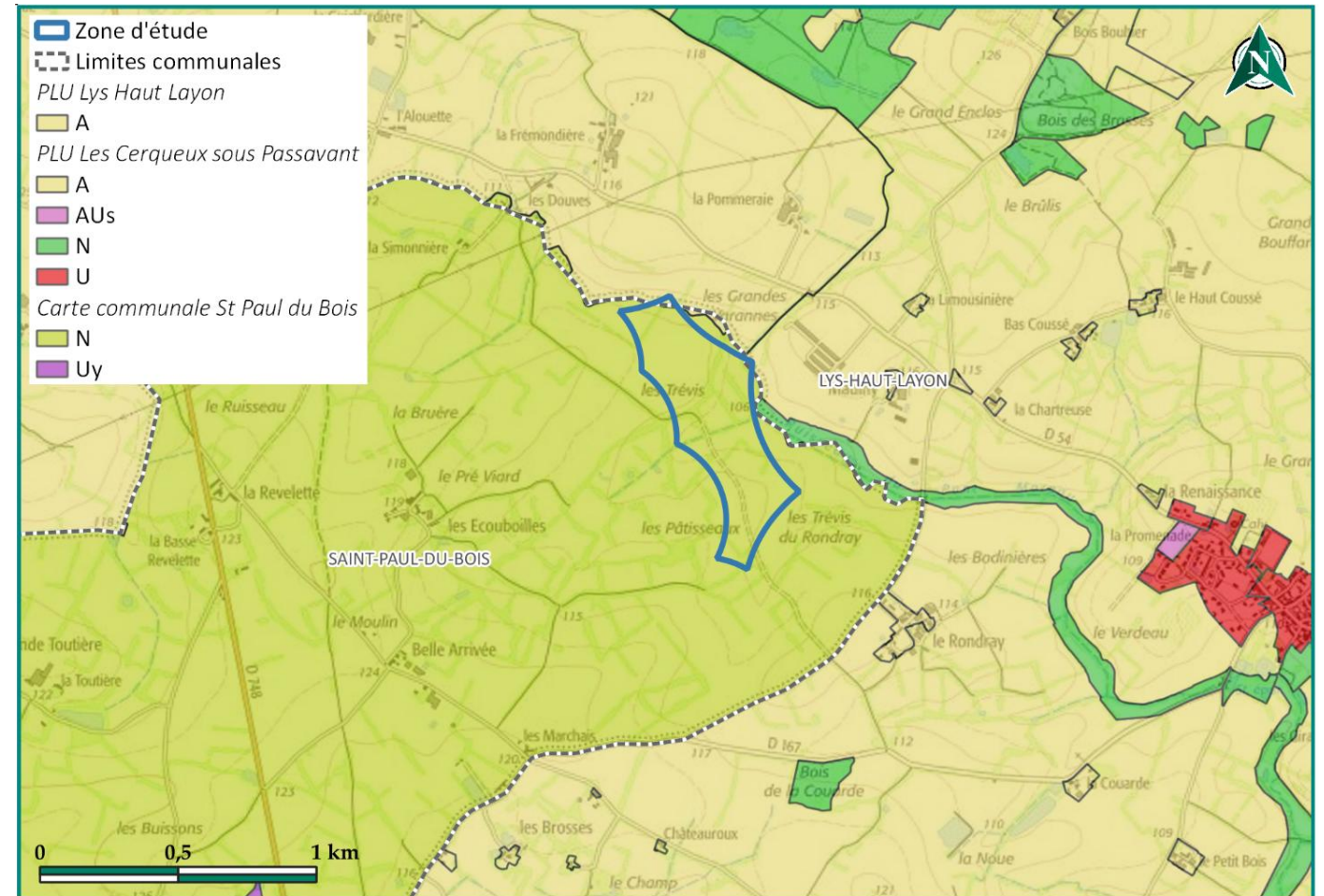
■ Habitation

Eloignement minimal de **500m** avec les habitations et zones habitables



Cohérence de la ZIP avec les documents d'urbanisme

- Majorité de la ZIP en zone agricole N de la carte communale de St-Paul-du-Bois
- Partie de la ZP sur Lys-Haut-Layon en zone A
- Eloignement minimal de 500m avec les zones Urbanisés ou A Urbaniser respecté



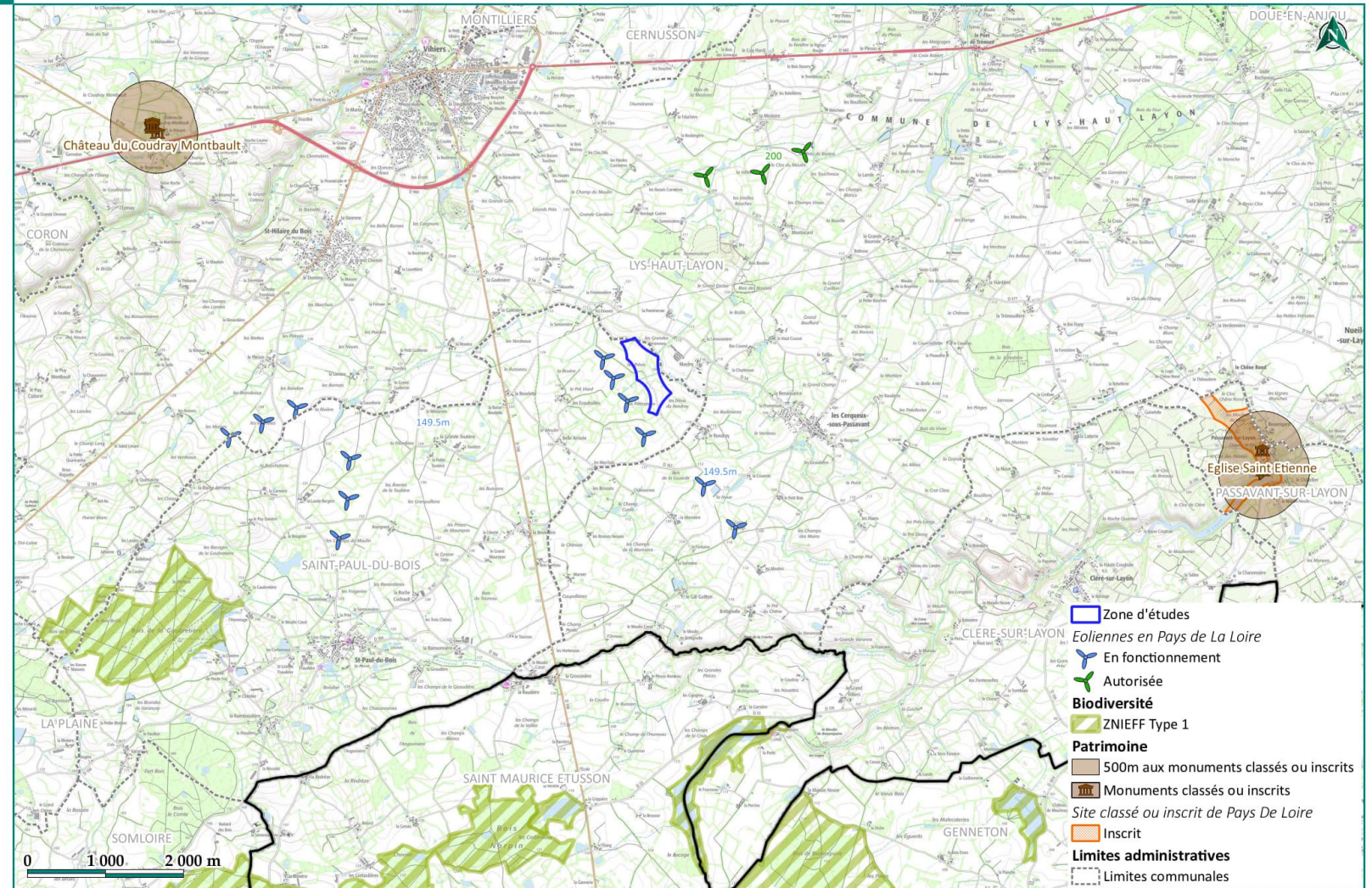
Contraintes environnementales et paysagères

■ Patrimoine naturel

-ZIP à plus de 4 km des zones à enjeux les plus proches : Etang de Beaurepaire (4 km), Bois d'Anjou (5 km), Bois de la Gaubretière (5,8 km)

■ Patrimoine historique

MH les plus proches : Château du Coudray Montbault à Lys-Haut-Layon (6,5 km), Château de Passavant et Eglise-Saint-Etienne à 7,5 km, dans le site inscrit du Village et Château de Passavant-sur-Layon



Synthèse de la zone d'étude

Atouts de la zone

- Située dans les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAE nR) de la commune
- Eloignée de plus de 6 km de tout monument historique et site protégé
- L'absence de zones naturelles protégées (sites NATURA 2000, ZNIEFF...)
- Un bon gisement en vent : 7 m/s à 100 m de hauteur
- Un potentiel technique maximal de 3 éoliennes.



Historique du projet

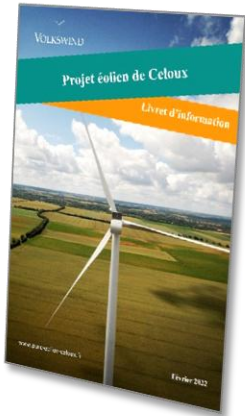
Date	Évènement
Depuis 2021	1 ^{er} Contacts avec la mairie de Saint-Paul-du-Bois et étude de pré-faisabilité en interne
Avril 2023	Délibération favorable du conseil municipal pour le lancement de l'étude foncière
Avril 2023	Rencontre avec les propriétaires fonciers
Aout 2023	Rencontre avec M. le Maire
Septembre 2023	Article dans la gazette communale
Septembre 2023	Lancement de l'étude environnementale et information mairies/propriétaires/exploitants
Janvier 2024	Installation du mât de mesure d'activité des chiroptères
Janvier 2024	Rencontre avec M. le Maire
Février 2024	Inscription de la ZIP dans les ZAEnR de la commune
Avril 2024	Distribution d'un bulletin d'information
Avril 2024	Rencontre avec M. le Maire

Date	Évènement
Printemps 2024	Lancement des études acoustique et paysagère
Juin 2024	Délibération favorable pour la signature d'une convention voiries
Novembre 2024	Campagne acoustique + proposition d'intégration du territoire au capital
Janvier 2025	Présentation du projet devant le conseil municipal
Avril 2025	Distribution d'un second bulletin d'information et invitation à l'exposition publique
8 avril 2025	Rencontre avec la Communauté d'Agglomération du Choletais
9 et 18 avril 2025	Exposition publique en mairie de Saint-Paul-du-Bois
23 avril 2025	1 ^{er} comité de projet
29 avril 2025	Réunion avec la préfecture du Maine et Loire la DREAL et la DDT
Juin 2025	Envoi du Résumé Non Technique aux communes dans un cercle de 6 km autour du projet
2 juillet 2025	2 nd comité de projet

Modalités d'information



Livret d'information
(avril 2024, avril 2025)



Exposition en
mairie (9 et 18
avril 2025)



Site internet dédié
(Parc-eolien-Trévis.fr)



Visite de parc /
chantier ?



Comité de suivi

Les études menées

L'étude environnementale



Les inventaires
(un cycle biologique)



Les effets du projet
Les mesures



Le suivi environnemental
du parc

L'étude paysagère et patrimoniale



L'état initial



Choix de la meilleure
implantation



Le rendu du projet
Les mesures

L'étude acoustique



L'état initial



Simulation acoustique des
éoliennes

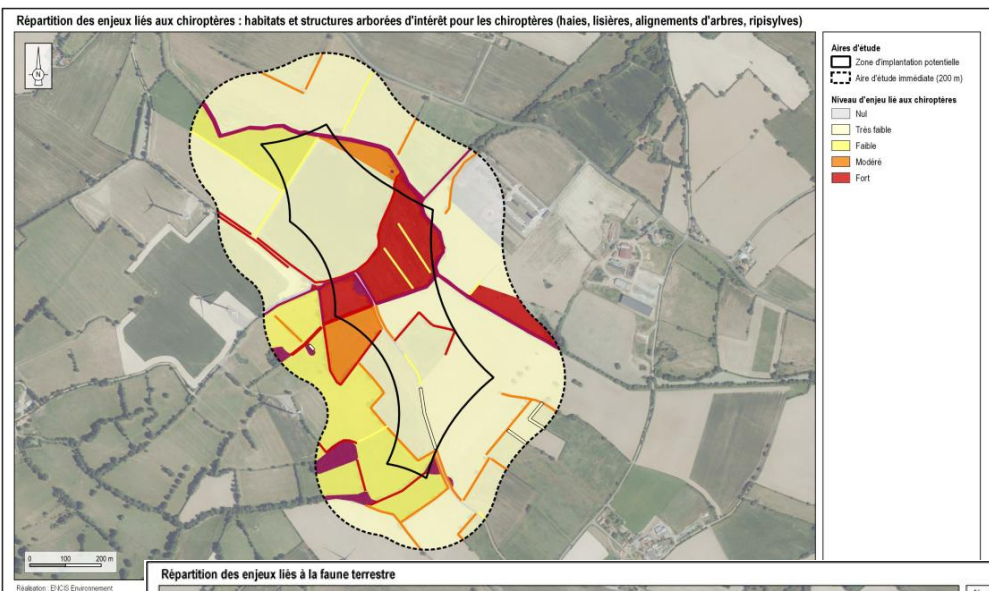


Mesures de suivi
d'exploitation



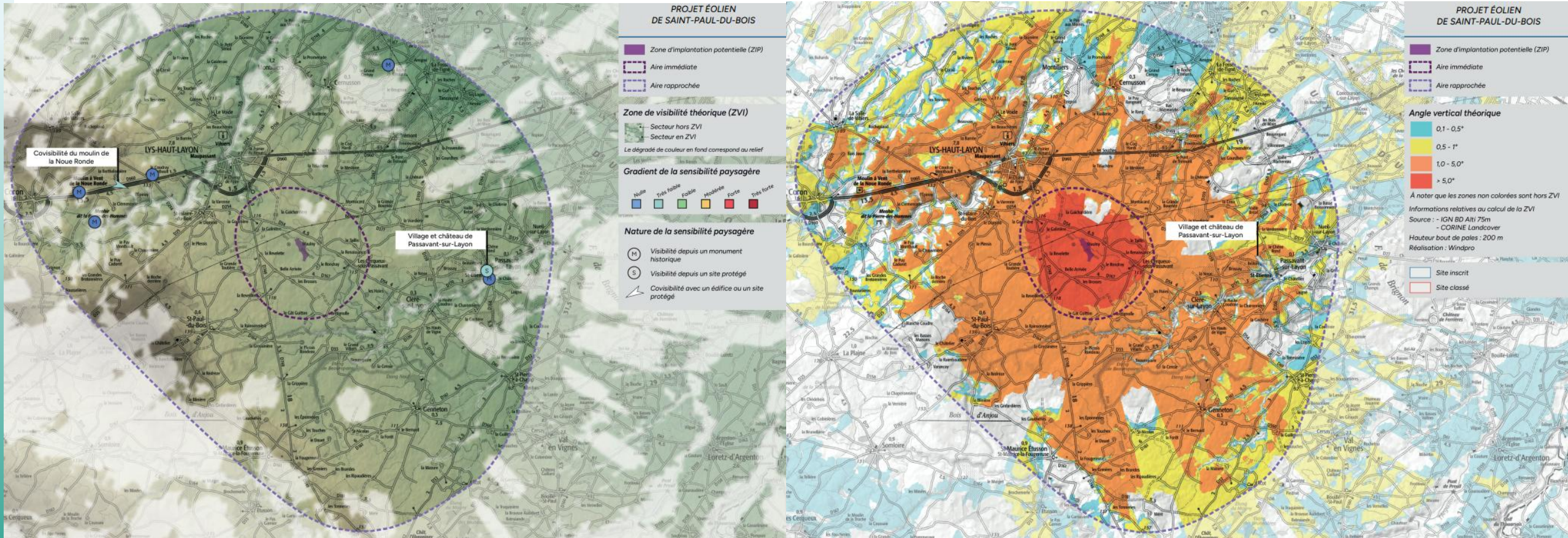
Les études menées

Etude environnementale : Inventaires et localisation des enjeux



Les études menées

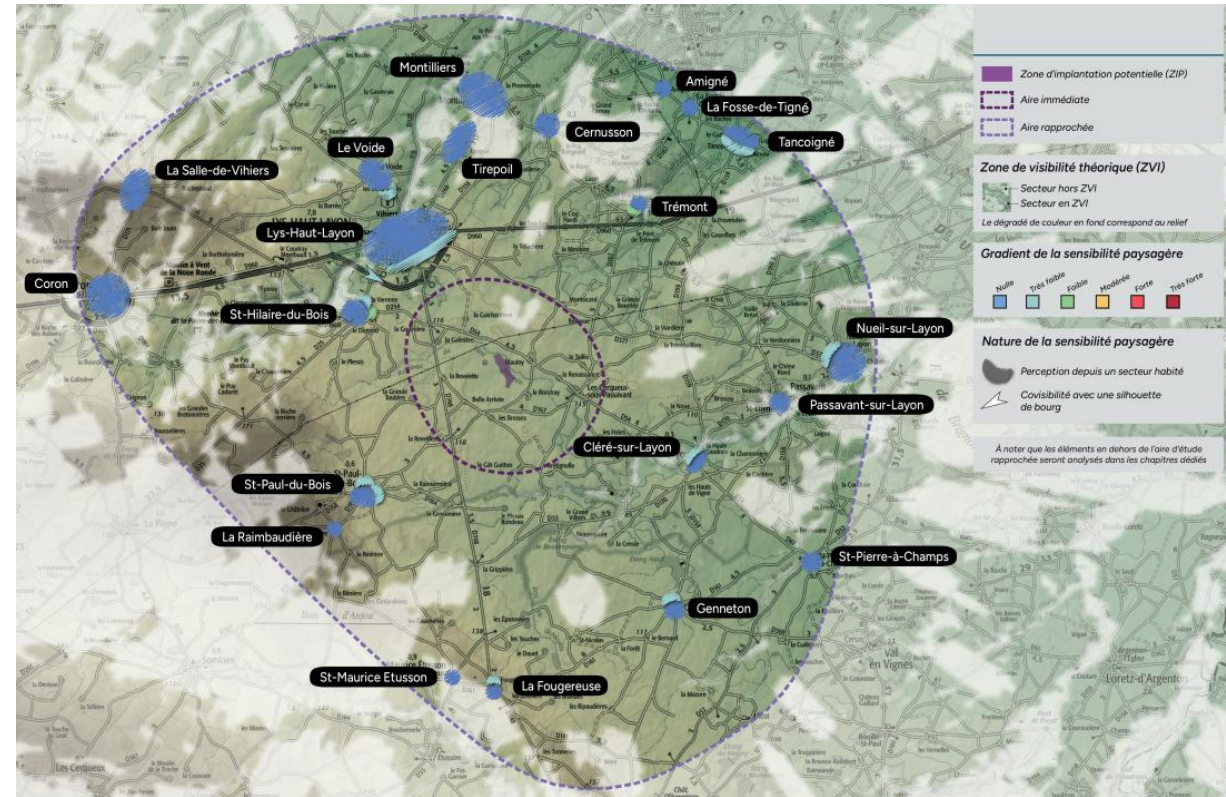
Etude paysagère : Etat initial



Patrimoine : Zone Visibilité théorique (ZVI) peu étendue. Sensibilité très faible et nulle depuis les monuments historiques du secteur

- **Monument historique le plus proche:**
Château du Coudray à 7km
- **Site protégé le plus proche:**
Village et château de Passavant sur Layon à 6,8km

Etude paysagère : Etat initial



Réseau routier : Peu de sensibilité depuis le réseau routier, de par les nombreux masques végétaux. Quelques vues sur le projet depuis les RD voisines

Les études menées

Etude acoustique : Etat initial

Récepteurs	Nom	Point de mesure associé au niveau résiduel	Distance de l'éolienne la plus proche
R1	La Simonnière, Saint-Paul-du-Bois	PF1	827 m
R1a	Les Douves, Lys-Haut-Layon		748 m
R1b	La Frémondrière, Lys-Haut-Layon		714 m
R1c	Les Ecouboilles, Saint-Paul-du-Bois		1055 m
R2	La Bas Maulny, Saint-Paul-du-Bois	PF2	721 m
R2a	La Pomeraye, Lys-Haut-Layon		736 m
R2b	La Pomeraye, Lys-Haut-Layon	PF3	662 m
R3	Le Rondray, Lys-Haut-Layon		609 m
R3a	Le Rondray, Lys-Haut-Layon		523 m
R4	Les Marchais, Lys-Haut-Layon	PF4	1210 m
R4a	Belle Arrivée, Saint-Paul-du-Bois		1424 m
R4b	Belle Arrivée, Saint-Paul-du-Bois		1413 m
R4c	Les Ecouboilles, Saint-Paul-du-Bois		1019 m

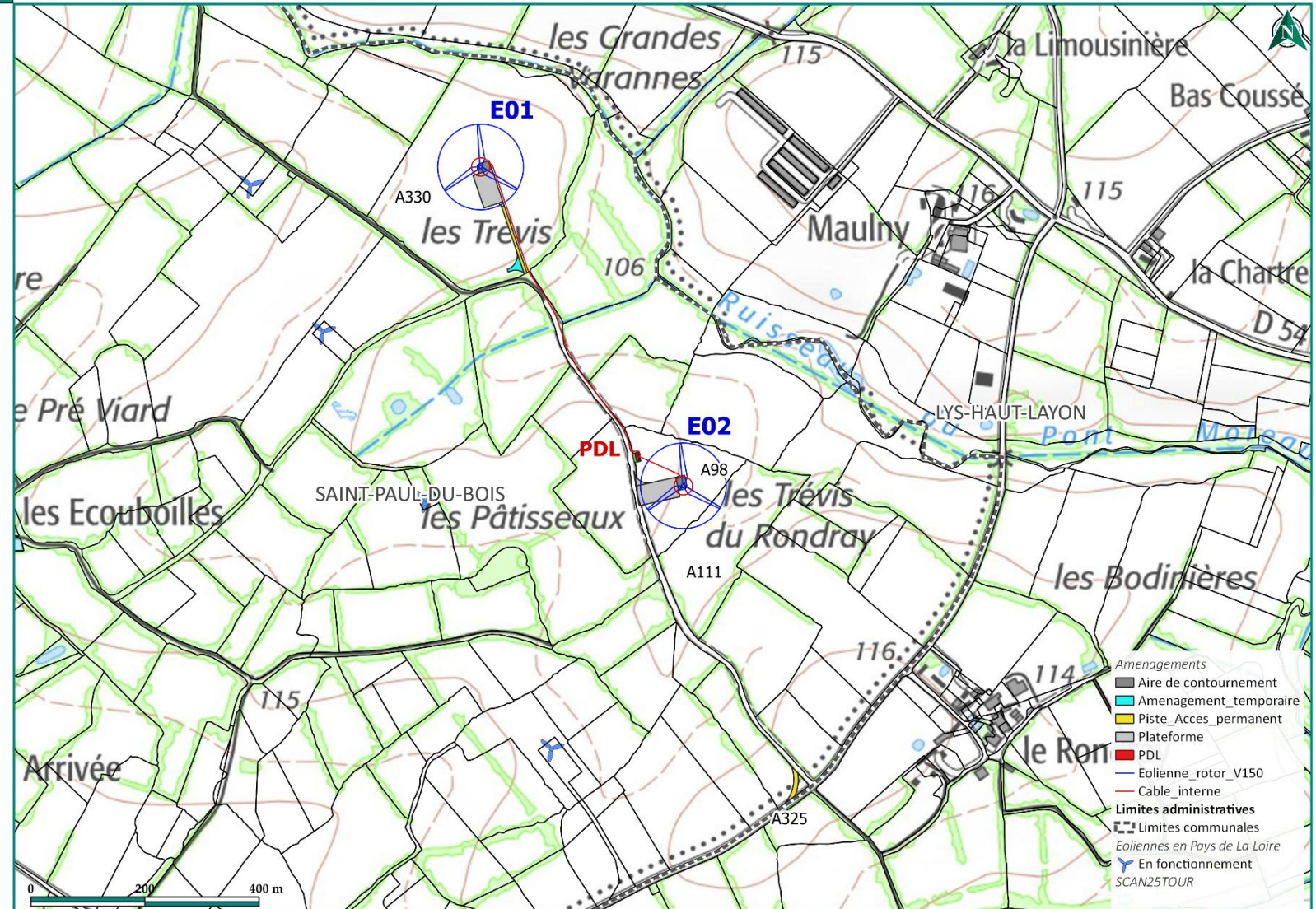


Localisation des récepteurs de calcul et de l'implantation des éoliennes du projet

- Campagne acoustique du 31 octobre 2024 au 2 décembre 2024
- Vents principalement Nord-Est et Sud-Ouest
- Mesures pour des vents de 3 à 10 m/s (10,8 à 36 km/h)
- Vents Nord-Est ➔ niveaux résiduels de 31 à 49 dB(A) (jour) et 25 à 45 dB(A) (nuit)
- Vents Sud-Ouest ➔ niveaux résiduels de 33 à 53 dB(A) (jour) et 29 à 53 dB(A) (nuit)

Période jour = 7h – 22h
Période nuit = 22h – 7h

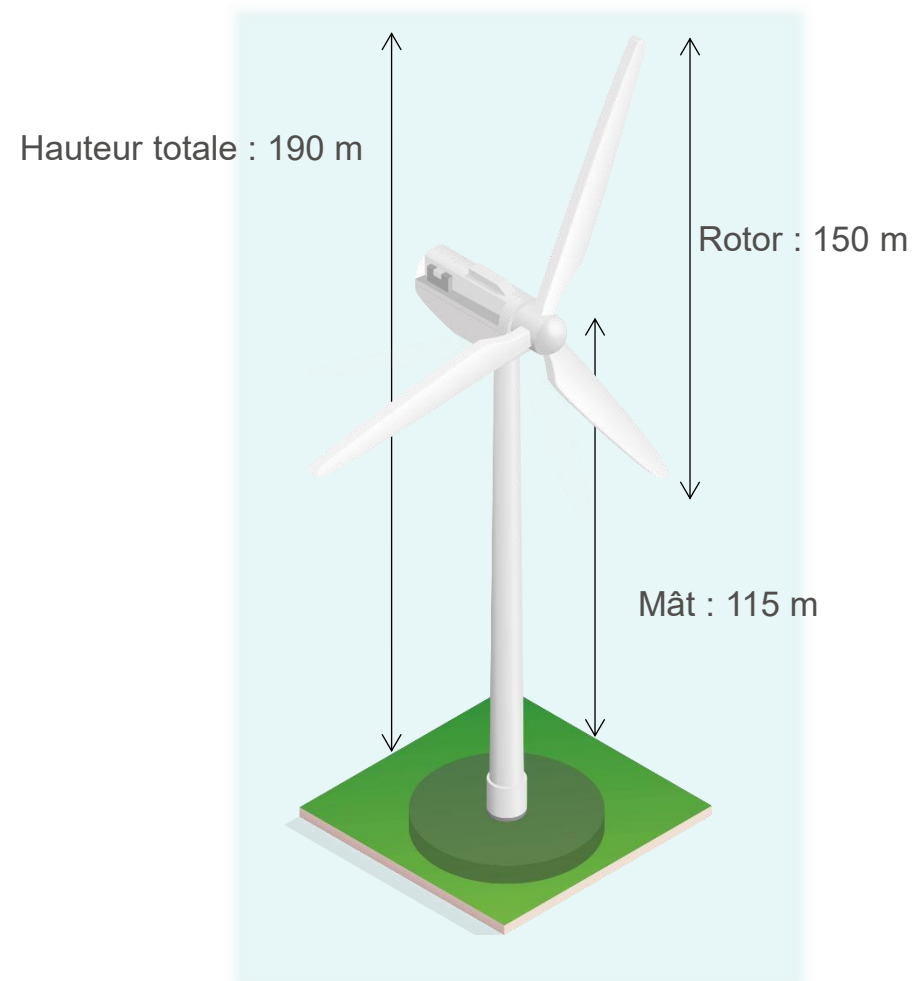
Implantation du projet



Description du projet

Caractéristiques techniques

Nombre d'éoliennes :	2
Diamètre de rotor :	150 m
Hauteur maximale :	190 m
Garde au sol :	40 m
Puissance unitaire :	4,5 MW
Puissance totale :	9 MW



Les études menées

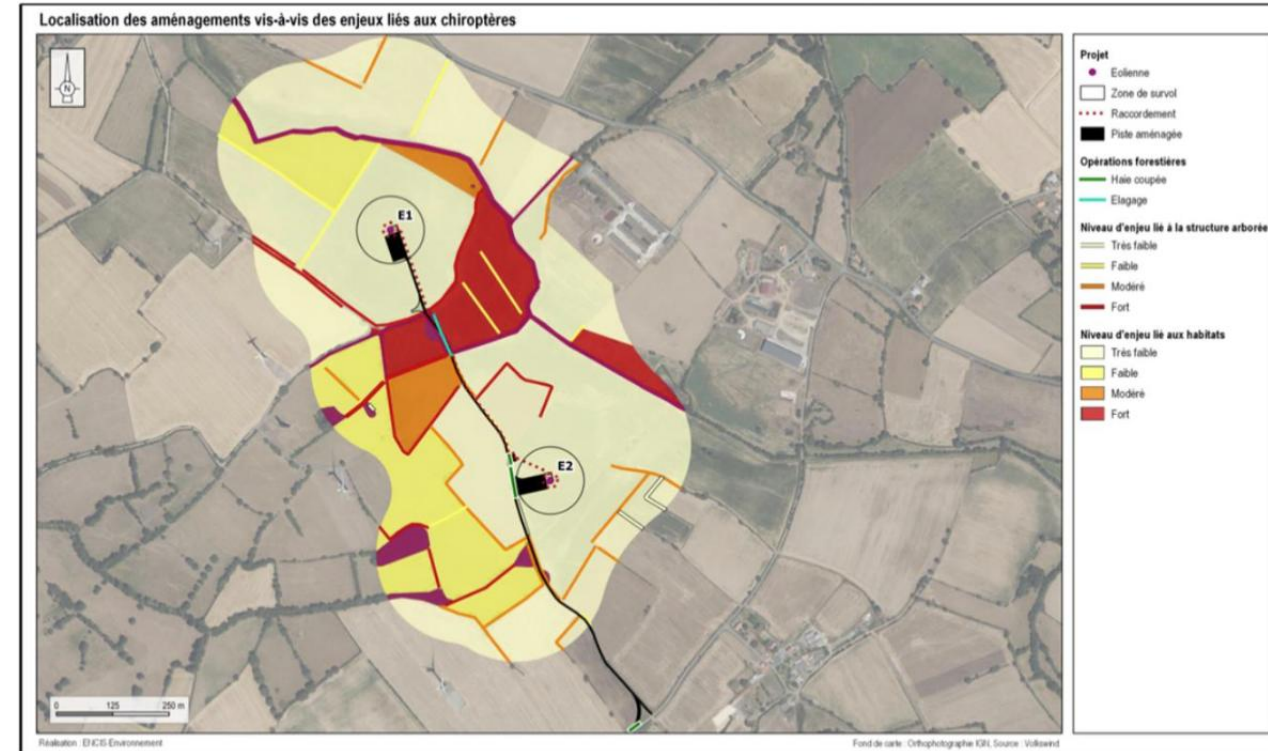
Effets du projet sur l'environnement et Mesures



Chiroptères: Impacts bruts (avant mise en place des mesures) forts en phase de construction, et modérés en phase d'exploitation

Mesures → bridage durant les périodes de forte activité, travaux hors période de reproduction, évitement des zones à forts enjeux, élagage raisonné et conservation des huppiers...

Impacts résiduels faibles et non significatifs



Les études menées

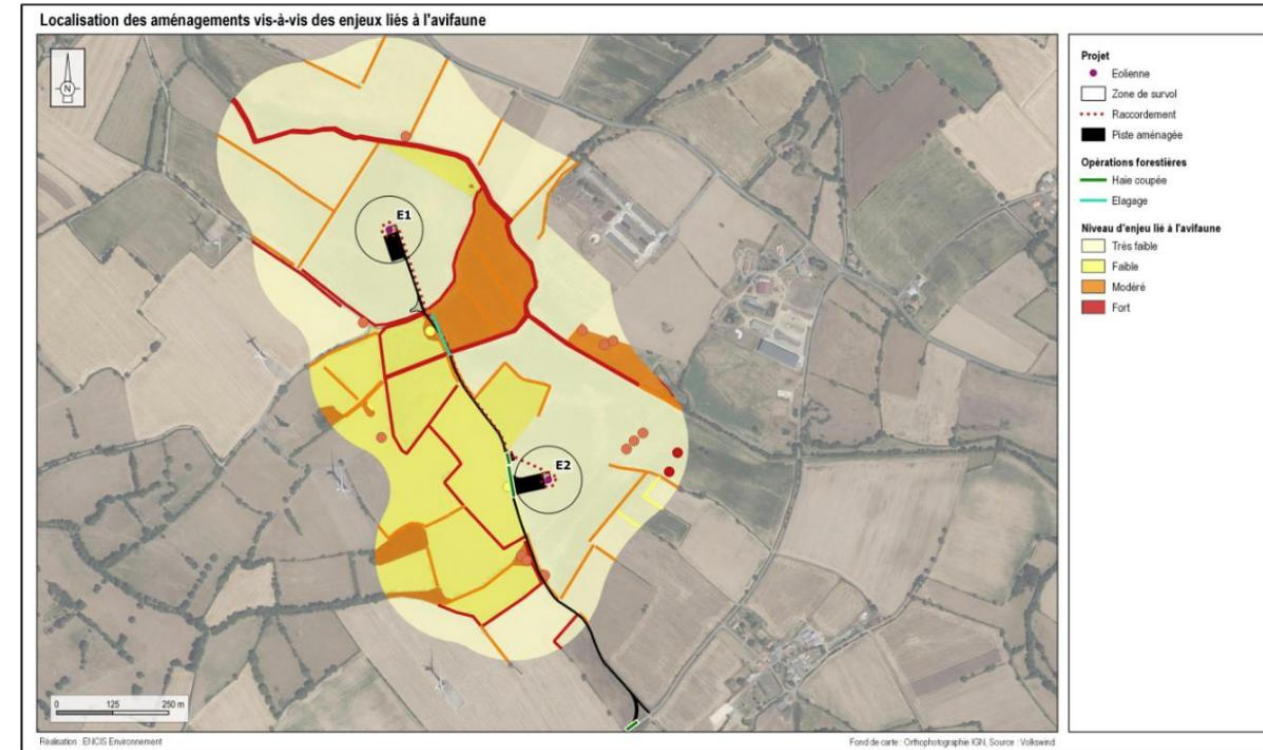
Effets du projet sur l'environnement et Mesures



Avifaune : Impacts bruts (avant mise en place des mesures) forts en phase de construction, et modérés en phase d'exploitation

Mesures → évitement zones de reproduction et migration, travaux hors période de reproduction, modèles d'éolienne avec une garde au sol > 40m, espacement entre les éoliennes, suivi spécifique des espèces patrimoniales

Impacts résiduels faibles et non significatifs



Les études menées

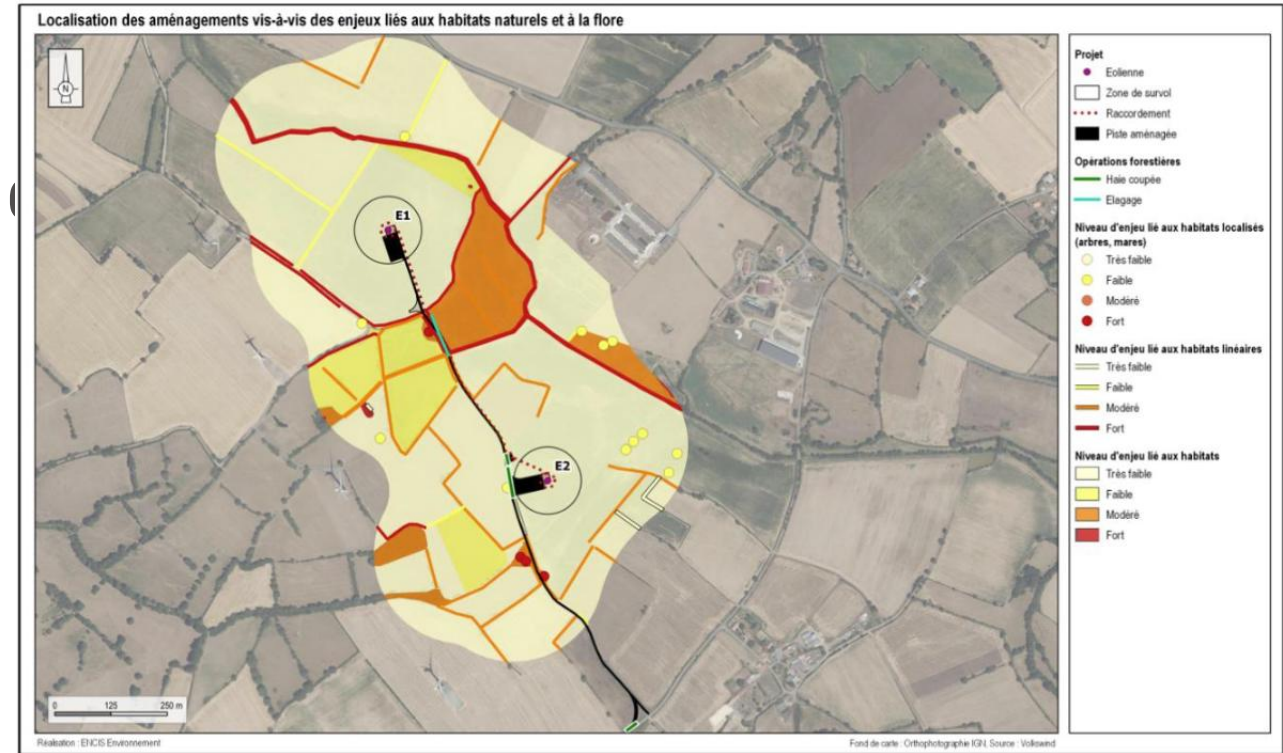
Effets du projet sur l'environnement Mesures



Flore et Habitats naturels : Impacts bruts (avant mise en place des mesures) faibles en phase de construction, et très faibles en phase d'exploitation

Mesures → Plantation de 200 m de haies écologiques, création d'une prairie humide, évitement des zones sensibles

Impacts résiduels faibles et non significatifs



Les études menées

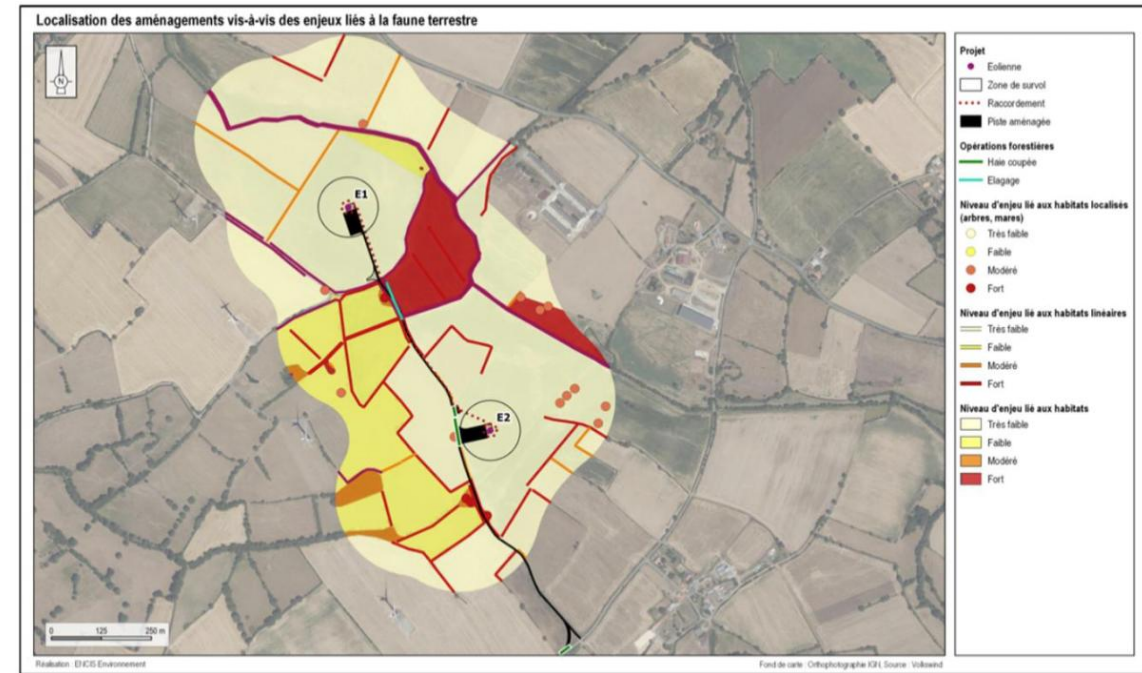
Effets du projet sur l'environnement et Mesures



Faune terrestre : Impacts bruts (avant mise en place des mesures) forts en phase de construction, et faibles en phase d'exploitation

Mesures → évitement des zones de reproduction et sensibles, conservation au sol des arbres élagués, mise en défens de certaines zones

Impacts résiduels faibles et non significatifs

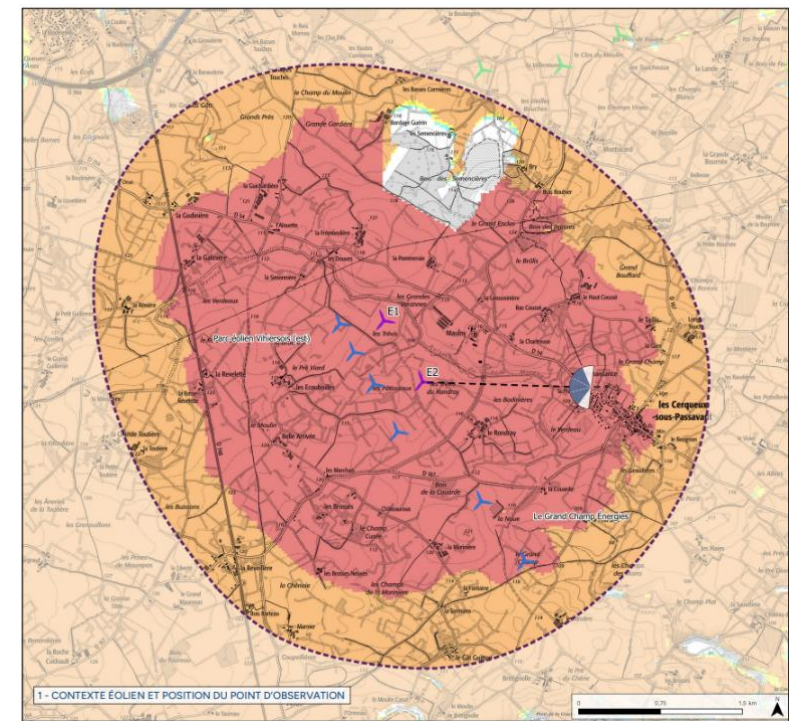


Etude paysagère : Perceptions depuis habitations proches



Les études menées

Etude paysagère : Perceptions depuis les bourgs



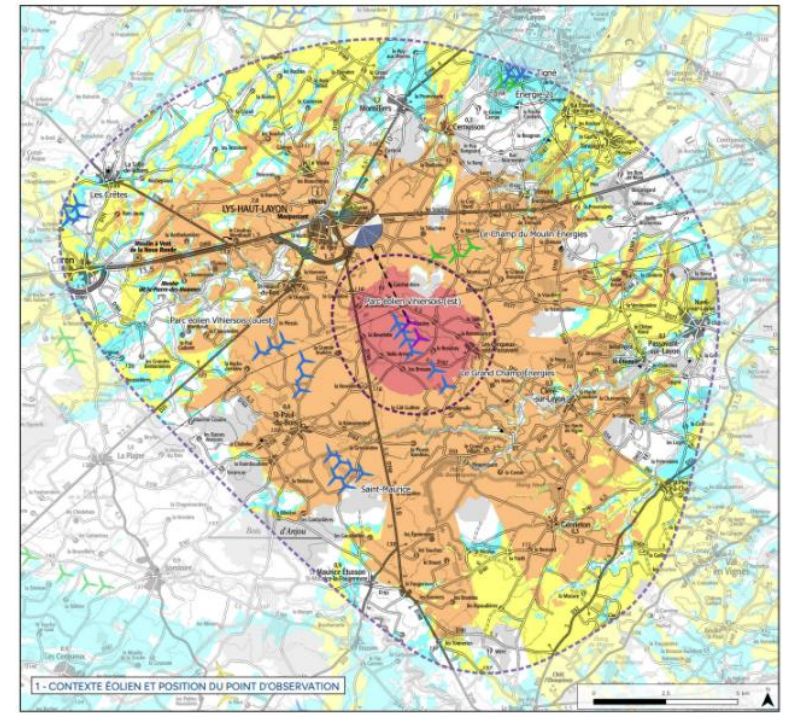
Photomontage n°38 : Perception depuis le nord-ouest des Cerqueux-sous-Passavant



5 - PHOTOSIMULATION - (○ Eolienne en service ○ Eolienne accordée ○ Eolienne en construction ○ Projet éolien de Saint-Paul-du-Bois) - VUE PANORAMIQUE 180°

Les études menées

Etude paysagère : Perceptions depuis les bourgs



Photomontage n°13 : Perception depuis l'est de Lys-Haut-Layon



5 - PHOTOSIMULATION - (O Eolienne en service, O Eolienne accordée, O Eolienne en construction, O Projet éolien de Saint-Paul-du-Bois) - VUE PANORAMIQUE 180°

Les études menées

Etude paysagère : Niveaux d'impacts et Mesures

NUMÉRO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU COVISIBILITÉ AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG	VISIBILITÉ OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ
Aire éloignée						
1	Perceptions depuis les abords du panorama de la Croix de la Hunaudière	UP des bocages vendéens et maugeois	PE des Crêtes, PE Vihiersois (parc est), PE Le Grand Champ Énergie			
2	Perceptions depuis les abords du moulin de la Pinonnerie (MH29)	UP des coteaux du Layon et de l'Aubance, vignes du territoire de l'AOC Cabernet d'Anjou	PE La Marette, PE Vihiersois (parc est), PE Le Grand Champ Énergie			Moulin à vent de la Pinonnerie (MH29)
3	Perceptions depuis les abords du Moulin de la Montagne (MH 31)	UP des coteaux du Layon et de l'Aubance, vignes du territoire de l'AOC Cabernet d'Anjou	PE La Marette, Le Champ du Moulin Énergies, PE Vihiersois (parc est), PE Le Grand Champ Énergie			Moulin de la Montagne (MH 31)
4	Perceptions ouvertes depuis le secteur cultivé au nord du Layon	UP des Coteaux du Layon et de l'Aubance	PE Énergie Tigné, PE Le Champ du Moulin Énergies, PE Énergie 21, PE Vihiersois (parc est), PE Le Grand Champ Énergie			
5	Perceptions de la covisibilité du château du Grand Riou	UP des coteaux du Layon et de l'Aubance, vignes du territoire de l'AOC Rosé d'Anjou	PE Énergie Tigné, PE Le Champ du Moulin Énergies, Énergie 21, PE Vihiersois (parc est), PE Le Grand Champ Énergie			Covisibilité du château du Grand Riou
6	Perceptions depuis le sud-est du SPR d'Aubigné-sur-Layon		PE Énergie 21, PE Tigné, PE Le Champ du Moulin Énergie			SPR d'Aubigné-sur-Layon
7	Perceptions depuis les abords du château du Grand Riou et sa tour isolée (MH50)	UP des coteaux du Layon et de l'Aubance, vignes du territoire de l'AOC Rosé d'Anjou	PE Énergie Tigné, PE Le Champ du Moulin Énergie, PE Énergie 21			Tour isolée du Grand Riou (MH 50)
8	Perceptions depuis la chapelle Saint-Anne (MH 51)		PE Énergie 21, PE Tigné, PE Le Champ du Moulin Énergie			Chapelle Saint-Anne (MH 51)
9	Perceptions depuis la RD 960 au nord du hameau des Bleuces	UP des coteaux du Layon et de l'Aubance, vignes du territoire de l'AOC Saumur	PE Vihiersois (parc est), PE Vihiersois (parc ouest), PE Le Grand Champ Énergie, Le Champ du Moulin Énergies			Covisibilité du moulin à vent des Bleuces (MH 59), PNR Loire-Anjou-Touraine
10	Perception depuis le nord-ouest du SPR de Puy-Notre-Dame	UP des bocages vendéens et maugeois	PE Le Champ du Moulin Énergies			SPR de Puy-Notre-Dame, PNR Loire-Anjou-Touraine

Valeur de l'impact	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
--------------------	-----	-------------	--------	--------	------	-----------

Impacts nuls à très faibles sur toute l'aire éloignée (12 km à 23 km du projet)

Les études menées

Etude paysagère : Niveaux d'impacts et Mesures

NUMÉRO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU COVISIBILITÉ AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG	VISIBILITÉ OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ
Aire rapprochée						
11	Perceptions depuis l'est de St-Hilaire-du-Bois		Parc éolien Vihierois (parc est), Le Grand Champ Energies		Est de St-Hilaire-du-Bois	
12	Perceptions depuis le sud-est du Voide		Parcs éoliens Vihierois (parc est), Le Grand Champ Energie, Le Champ du Moulin Energie		Sud-est du Voide, covisibilité de Lys-Haut-Layon	
13	Perceptions depuis l'est de Lys-Haut-Layon	UP des bocages vendéens et maugeois	Parcs éoliens Vihierois (parc est) et (parc ouest), Le Grand Champ Energie, Saint-Maurice		Est de Lys-Haut-Layon	
14	Perceptions depuis la RD 960 au sud du hameau du Coq Hardi		Parcs éoliens du Champs du Moulin Energies, Vihierois (parc est)	RD 960		
15	Perceptions depuis le sud-ouest de Trémont	Vignes du territoire de l'AOC Rosé d'Anjou			Sud-ouest de Trémont	
16	Perceptions depuis le sud de Tancoigné		Parc éolien Le Champ du Moulin Energie		Sud de Tancoigné	
17	Perceptions depuis le nord-ouest de Nueil-sur-Layon	UP des coteaux du Layon et de l'Aubance, vignes du territoire de l'AOC Rosé d'Anjou	Parcs éoliens Vihierois (parc est), Le Grand Champ Energie, Le Champ du Moulin Energie, Saint-Maurice		Nord-ouest de Nueil-sur-Layon	
18	Perceptions depuis le nord du SPR de Passavant-sur-Layon	UP des coteaux du Layon et de l'Aubance, vignes du territoire de l'AOC Rosé d'Anjou	Parc éolien Le Champ du Moulin Energie			Nord du SPR de Passavant-sur-Layon
19	Perceptions depuis le parvis de l'église de Cléré-sur-Layon		Parcs éoliens Vihierois (parc est) et (parc ouest), Le Grand Champ Energie		Nord-ouest de Cléré-sur-Layon	
20	Perceptions depuis le nord de Genneton				Nord de Genneton	
21	Perceptions depuis le nord de Fougereuse		Parc éolien Vihierois (parc est), Le Grand Champ Energies, Le Champ du Moulin Energies		Nord de Fougereuse	
22	Perceptions depuis l'est de Saint-Paul-du-Bois		Parc éolien Vihierois (parc ouest)		Est de Saint-Paul-du-Bois	

Valeur de l'impact	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
--------------------	-----	-------------	--------	--------	------	-----------

Impacts très faibles à faibles sur toute l'aire rapprochée (3 km à 12 km du projet)

Les études menées

Etude paysagère : Niveaux d'impacts et Mesures

Impacts faibles à très forts sur l'aire immédiate (de 0 km à 2,5 km du projet)

Extension d'un parc existant ➔ perception peu modifiée pour les aires éloignée et rapprochée

NUMERO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGERES ET SECTEURS PANORAMIQUES	EFFET CUMULE AVEC UN AUTRE PARC EOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU COVISIBILITE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG	VISIBILITE OU COVISIBILITE AVEC UN EDIFICE OU UN SITE PROTEGE
Aire immédiate						
23	Perceptions depuis le lieu-dit des Marchais		Parcs éoliens Vihiersois (parc est), Le Grand Champ Énergie, Le Champ du Moulin Énergie	RD 167	Lieu-dit des Marchais	
24	Perceptions depuis la RD 748 au nord de la Reveillère	UP des bocages vendéens et maugeois	Parcs éoliens Vihiersois (parc est), Le Champ du Moulin Énergie, Le Grand Champ Énergie	RD 748		
25	Perceptions depuis le hameau des Écouboilles		Parcs éoliens Vihiersois (parc est), Le Champ du Moulin Énergie, Le Grand Champ Énergie		Hameau des Écouboilles	
26	Perceptions depuis le hameau de la Revelette	UP des bocages vendéens et maugeois	Parcs éoliens Vihiersois (parc est), Le Champ du Moulin Énergie, Le Grand Champ Énergie		Hameau de la Revelette	
27	Perceptions depuis la RD 748 au sud-ouest du hameau de la Galinière		Parc éolien Vihiersois (parc est)	RD 748	Hameau de la Galinière	
28	Perceptions depuis le croisement des RD 748 et 54		Parc éolien Vihiersois (parc est)	RD 748, RD 54	Hameau de la Godnière	
29	Perceptions depuis l'est du hameau de l'Alouette		Parc éoliens Le Grand Champ Énergie, Vihiersois (parc est)	RD 54	Hameau de l'Alouette, proximité du hameau de la Guichardière	
30	Perceptions depuis le lieu-dit de la Simmonière		Parcs éoliens Vihiersois (parc est) et Le Grand Champ Énergie		Lieu-dit de la Simmonière	
31	Perceptions depuis la RD 54 au sud de la Frémondrière		Parcs éoliens Vihiersois (parc est) et Le Grand Champ Énergie	RD 54	Accès au hameau de la Frémondrière	
32	Perceptions depuis le lieu-dit des Basses Cormières		Parc éolien Vihiersois (parc est)		Lieu-dits du Bordage Guérin et des Basses Cormières	

Valeur de l'impact	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
--------------------	-----	-------------	--------	--------	------	-----------

Les études menées

Etude paysagère : Niveaux d'impacts et Mesures

Mesures :

- Conception : implantation de 2 éoliennes au lieu de 3, implantation géométrique
- Plantation de haies champêtres pour les habitations avec une vue directe sur le projet

NUMERO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGERES ET SECTEURS PANORAMIQUES	EFFET CUMULE AVEC UN AUTRE PARC EOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU COVISIBILITE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG	VISIBILITE OU COVISIBILITE AVEC UN EDIFICE OU UN SITE PROTEGE
33	Perceptions depuis l'accès au hameau de la Pommerai		Parcs éoliens Vihiersois (parc est) et Le Grand Champ Énergie	RD 54	Accès au hameau de la Pommerai	
34	Perceptions depuis le lieu-dit du Bois Bouhier				Lieu-dit du Bois Bouhier	
35	Perceptions depuis le hameau du Maulny		Parcs éoliens Vihiersois (parc est) et Le Grand Champ Énergie	RD 54	Hameau du Maulny	
36	Perceptions depuis le hameau du Haut Coussé		Parcs éoliens Vihiersois (parc est)		Hameau du Haut Coussé	
37	Perceptions depuis la RD 167 à l'ouest du hameau de la Longue Touche		Parcs éoliens Vihiersois (parc est et ouest), Le Grand Champ Énergie, Saint-Maurice	RD 167	Accès au hameau de la Longue Touche	
38	Perceptions depuis le nord-ouest des Cerqueux-sous-Passavant		Parcs éoliens Vihiersois (parc est) et Le Grand Champ Énergie	RD 54	Nord-ouest des Cerqueux-Sous-Passavant	
39	Perceptions depuis le sud-est des Cerqueux-Sous-Passavant		Parc éoliens Le Grand Champ Énergie, Saint Maurice	RD54	Sud-est des Cerqueux-sous-Passavant	
40	Perceptions depuis le sud-ouest des Cerqueux-Sous-Passavant		Parcs éoliens Vihiersois (parc est), Le Grand Champ Énergie	RD 167	Sud-ouest des Cerqueux-Sous-Passavant	
41	Perceptions depuis le hameau de la Couarde		Parcs éoliens Vihiersois (parc est), Le Grand Champ Énergie, Le Champ du Moulin Énergie	RD 167	Hameau de la Couarde	
42	Perceptions depuis la RD 167 au nord-est du Bois de la Couarde	UP des bocages vendéens et maugeois	Parcs éoliens Vihiersois (parc est) et Le Grand Champ Énergie, Le Champ du Moulin Énergie	RD 167	Hameau du Rondray	
43	Perceptions depuis le hameau de la Morinière		Parcs éoliens Vihiersois (parc est) et Le Grand Champ Énergie		Hameau de la Morinière	

Valeur de l'impact	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
--------------------	-----	-------------	--------	--------	------	-----------

Les études menées

Etude paysagère : Niveaux d'impacts et Mesures



Prévisions des plantations de haies

Les études menées

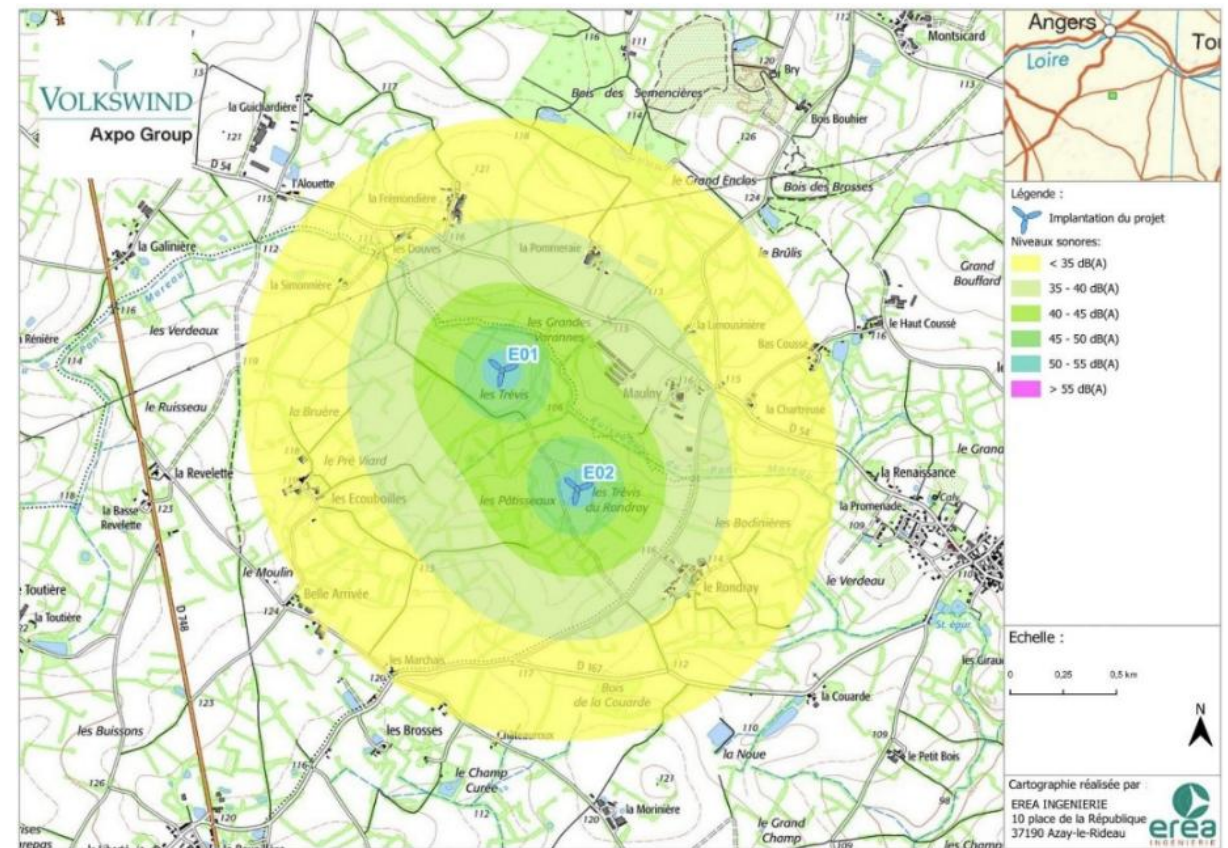
Etude Acoustique : Impacts

- Seuils réglementaires : émergence de 5 dB(A) (jour) et 3 dB(A) (nuit)

Résultats :

Jour → aucun risque de dépassement des seuils autorisés

Nuit → risques de dépassement des seuils sur quelques secteurs et à des vitesses de vents spécifiques



Propagation du bruit des éoliennes pour un vent standardisé de 10 m/s (36 km/h), vent dans toutes les directions

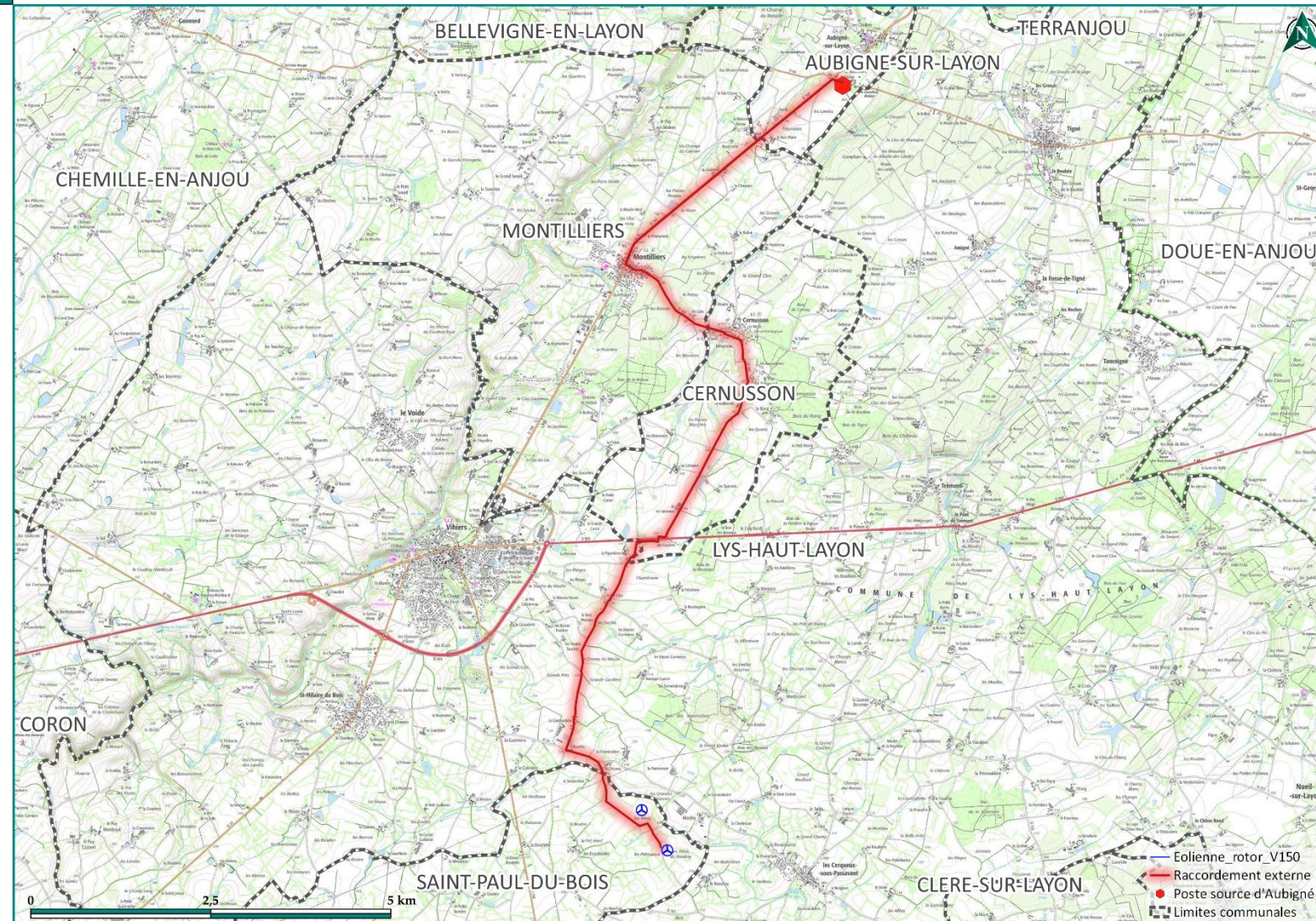
Etude Acoustique : Mesures

- Mise en place de plans de bridage nocturnes
- Suivi acoustique du parc après construction pour optimisation des plans de bridage et de leurs conditions de mise en place

Raccordement envisagé

- **Poste source d'Aubigné:**
Environ 14,8 km de câble

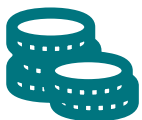
Remarque : Le raccordement final dépendra de la solution de raccordement proposée par le Gestionnaire du Réseau de Distribution au moment de la demande de raccordement, à savoir après autorisation du projet.



Le projet en quelques chiffres



- Estimation de production : 19,56 GWh/an, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 8800 habitants
- CO2 évités : 34 172 tonnes



- Investissement total: 14 ,5M€
- Investissement auprès des entreprises locales: 2,18M€



- Emplois : 88 emplois dont 29 au niveau du Maine et Loire l'année de la construction (source chiffres outils TETE ADEME)

Des recettes financières partagées

Principalement issues de l'IFER* (*Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux*), les retombées économiques sont durables et non délocalisables. La répartition sur le territoire dépend de la fiscalité de la collectivité :

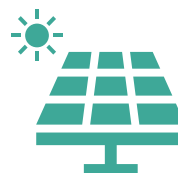
- **Commune isolée** : 80% Département, 20% Commune
- **Sinon (EPCI)** : 30% Département, 20% Commune, 50% EPCI

Puissance du projet	2 * 4,5 MW = 9 MW
Saint-Paul-du-Bois (20%)	15 320€
Département (30%)	22 980€
CA du Choletais (50%)	38 300€
TOTAL / an	76 600€

Propositions de mesures d'accompagnement par la Commune de Saint-Paul-du-Bois

Participation financière de Volkswind à l'un ou plusieurs des projets suivants (10 K€/MW installé, et en service, sur la Commune) :

- Réfection du parking de l'église
- Réfection du parking de la cantine
- Restauration extérieure de l'église
- Restauration de la Chapelle de Haute Foye
- Aménagement d'un local pour employés communaux
- Restauration d'un local pour les associations de la commune
- Installation de panneaux photovoltaïques sur salle de sports (avec remplacement de la toiture)





| Questions / Réponses



03 Votre interlocuteur

Un groupe expérimenté



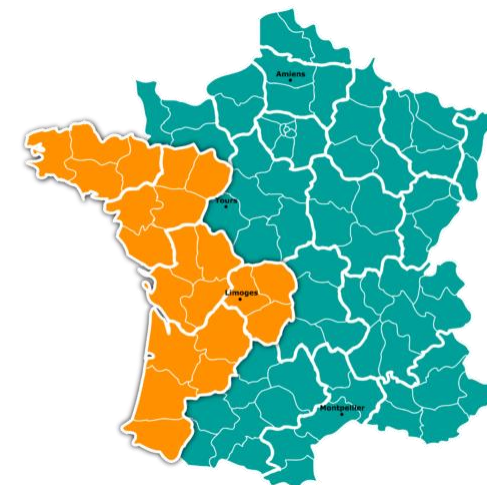
Multi énergétique Suisse



6000 collaborateurs, **30 pays**



Expertise de **110 ans** de production électrique



Une entreprise pionnière créée en **1993**



100 collaborateurs, **6 agences** en France



Plus de **1000 MW** déjà installés en France

Nos métiers

Développement



Construction



Construction de 5 à 7 parcs/an

Exploitation - Maintenance



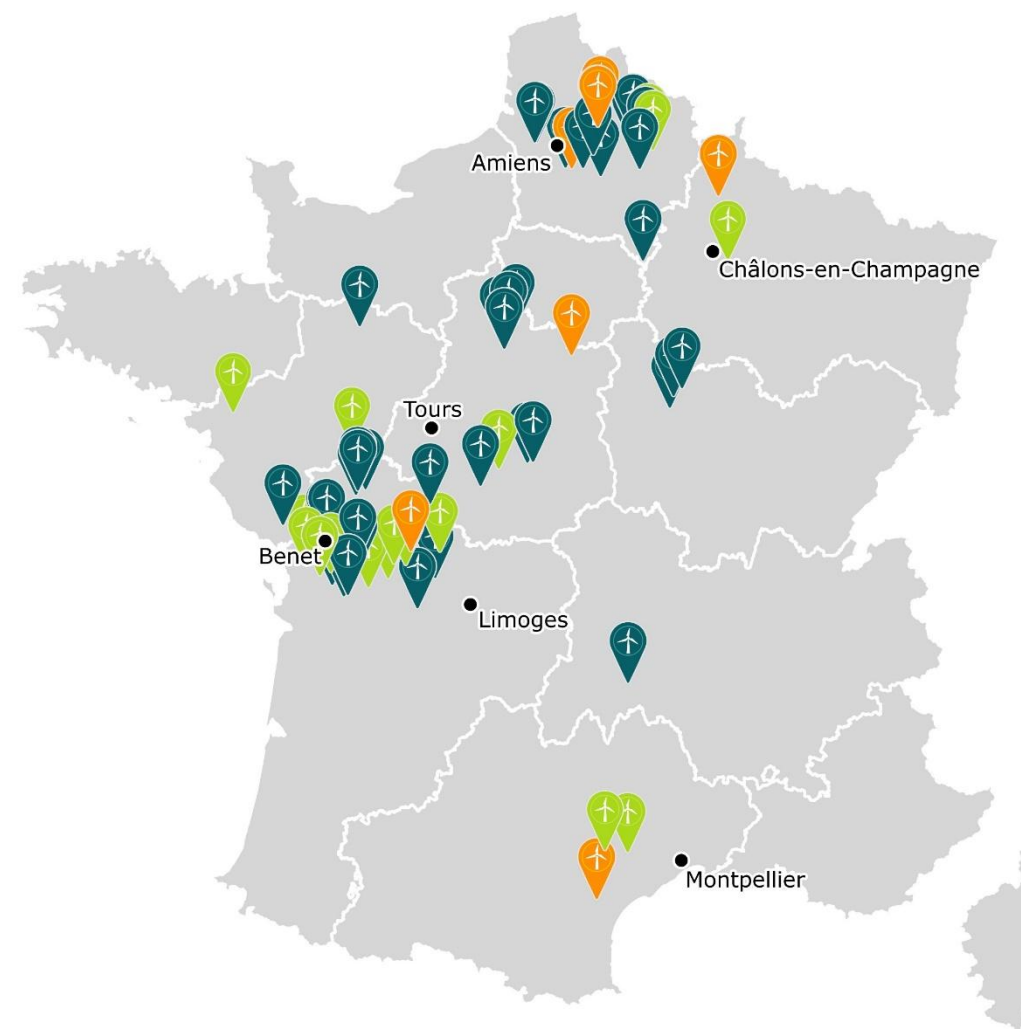
Nos parcs éoliens

Parcs développés et construits **65**

1061 MW

Parcs autorisés et en construction **558 MW**

Projets en étude **2000 MW**



Parcs autorisés



Parcs en
construction



Parcs développées
et construits



| Questions / Réponses

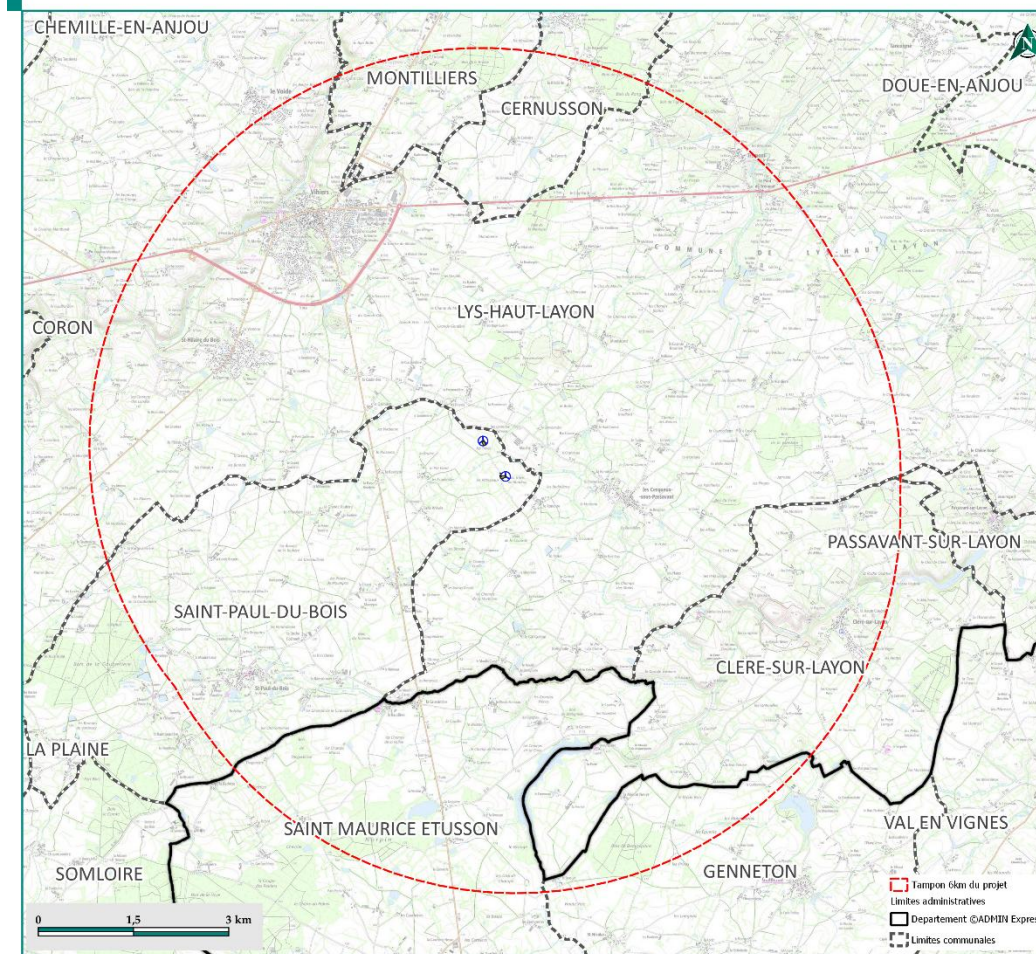


04 Le comité de projet

Le périmètre du comité de projet

**8 communes concernées dans un rayon de 6 km
+ la CA du Choletais :**

- Saint-Paul-du-Bois
- Lys-Haut-Layon
- Montilliers
- Cernusson
- Passavant-sur-Layon
- Cléré-sur-Layon
- Genneton
- Saint-Maurice-Etusson



Rôle de la mairie dans le projet

- ✓ Convention d'utilisation des chemins
- ✓ Mesures d'accompagnement
- ✓ Comité de projet réglementaire
- ✓ Remarques sur le Résumé Non Technique avant dépôt

Développement
du projet

Instruction

- ✓ **Consultation publique** : délibération du Conseil Municipal
- ✓ Participation à une CDNPS éventuelle

- ✓ Collecte participative
- ✓ Ouverture au capital
- ✓ Financement/consignation projet de transition énergétique/biodiversité

Financement

Construction

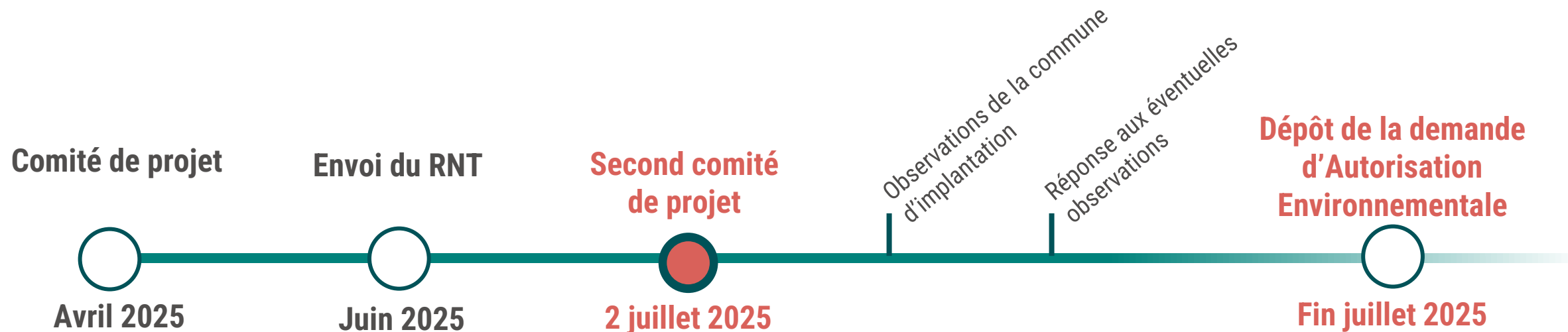
- ✓ Constats voirie (avant/après travaux)

- ✓ Retombées fiscales

Exploitation

Comité de suivi, communication, information, partenariats

Proposition d'agenda



- Observations

Envoi aux communes d'implantation
et limitrophes + communes du rayon
de 6km pour information



| Merci de votre attention !